

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION



**Cycle « DECOUVERTE DE L'ARCHITECTURE »  
AUTOMNE 2020**

Exceptionnellement l'inscription devra être envoyée  
par email : [martine\\_jeanne@esa-paris.fr](mailto:martine_jeanne@esa-paris.fr)

Responsable des admissions : **Martine Jeanne**

# FICHE D'INSCRIPTION

## Cycle « DECOUVERTE DE L'ARCHITECTURE »

### Session Automne 2020

---

#### DIPLÔMES :

Baccalauréat obtenu : Série : ..... Date : .....

Baccalauréat en préparation : Série : ..... Date : .....

Diplômes équivalents ou diplômes étrangers : .....

Autres études : .....

Cycle Découverte ESA déjà suivi.....OUI  Date : ..... NON

Le candidat a-t-il déjà passé l'Examen d'Admission : OUI  Date : ..... NON

#### FICHE SIGNALÉTIQUE :

NOM : .....

Prénom : ..... Sexe : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... P ays : .....

Nationalité : .....

N° de téléphone du candidat : .....

Adresse e-mail du candidat (EN LETTRES CAPITALES) : .....

Nom et adresse des parents : .....

Profession du père : .....

Profession de la mère : .....

N° de téléphone des parents : .....

Adresse e-mail des parents (EN LETTRES CAPITALES) : .....

---

**POUR ÊTRE COMPLET, VOTRE DOSSIER DOIT OBLIGATOIREMENT COMPORTER LES PIÈCES  
CI-DESSOUS INDIQUÉES ET NOUS ÊTRE RETOURNÉ AVANT LE 21 AOÛT 2020 DERNIER DÉLAI.**

---

1. Cette fiche d'inscription dûment remplie
2. La copie du Baccalauréat et des résultats
3. Une photo d'identité de **très bonne qualité**
4. Une lettre de motivation manuscrite (une page environ recto-verso)
5. Le règlement de **3 000,00 €** par virement bancaire (RIB en PJ)

Je soussigné(e) M/Mme (NOM et Prénom) : .....

Agissant en qualité de (lien avec le candidat).....

**Déclare avoir pris connaissance du règlement financier de l'ESA, figurant à la suite du présent document, et y souscrire sans réserve.**

Date et signature :

## **REGLEMENT FINANCIER DE L'ESA**

**Une inscription préalable est obligatoire pour toute inscription à l'Ecole Spéciale d'Architecture.**

Elle implique l'engagement sans réserve de la part du candidat à la formation, de ses parents ou de son représentant légal, de respecter les clauses et les conditions du présent règlement.

### **Art.1 : Droit de rétractation**

Si le candidat souhaite se rétracter, il doit le notifier par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'Ecole Spéciale d'Architecture dans les quatorze (14) jours de la conclusion du présent contrat. Il exercera ce droit de rétractation en informant l'Ecole Spéciale d'Architecture de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant l'expiration de ce délai, du formulaire joint aux présentes, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Dans cette hypothèse, les frais de formation acquittés lui seront remboursés conformément aux dispositions de l'article L.221-24 du Code de la consommation.

En cas de rétractation hors délai, les frais de formation versés à l'Ecole Spéciale d'Architecture resteront acquis à cette dernière.

### **Art.2 : Démission ou abandon pour motif légitime et impérieux**

Tout désistement en cours de formation pour motif légitime et impérieux (tels que : impossibilité médicale de plus de trois semaines dûment justifiée) et/ou force majeure donnera lieu au remboursement par l'Ecole Spéciale d'Architecture des frais acquittés, sous réserve d'une retenue qui sera fixée par le directeur en fonction du prorata du temps écoulé depuis le début de la formation.

### **Art.3 : Echec au bac**

Les frais de formation acquittés seront remboursés sur preuve de l'échec du candidat, constituée par son relevé de notes du baccalauréat.

**Art.4 :** Il ne pourra être consenti ni réduction, ni remboursement de tout ou partie des frais d'études en cas d'absence, de départ volontaire ou d'exclusion temporaire ou définitive.

**Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des conditions ci-dessus**

### ***Données personnelles***

*Les données collectées par ce formulaire sont indispensables au traitement par l'ESA de votre inscription, et à l'exécution du contrat d'inscription souscrit auprès de notre établissement. Elles seront conservées pour une durée de trois ans à compter de la dernière inscription, sans préjudice des obligations de conservation ou délais de prescription légaux. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, et d'un droit à la portabilité concernant ces données qui s'exerce par mail : [inscription@esa-paris.fr](mailto:inscription@esa-paris.fr) ou par courrier à notre établissement, à son adresse postale. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, si vous considérez que nous n'avons pas respecté vos droits. Vous trouverez toutes les informations relatives à notre Politique de confidentialité sur le site [ww.esa-paris.fr](http://ww.esa-paris.fr).*

# HSBC FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National			
Code Banque 30056	Code Guichet 00009	Numéro de compte 00095920625	Clé RIB 18
IBAN - Identifiant International			Code BIC
FR76	3005	6000 0900 0959 2062 518	CCFRFRPP
Domiciliation HSBC FR PARIS MAIRIE 14			

Cadre réservé au destinataire du relevé

Titulaire du Compte

**ESA**

ASSOCIATION DECLAREE  
254 BD RASPAIL  
75014 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.